

Conférence de presse 19 mai 09

Persconferentie 19 mei 09



## Région wallonne

# Les outils pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes

Benoît LUTGEN

Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de  
l'Environnement et du Tourisme

# Plan

- Recherche scientifique
- Opération pilote de gestion
- Circulaire limitant l'utilisation des IAS
- Fiche action et groupe de coordination régional
- Conclusion



## 1) Soutien à la recherche

### Convention RW-FUSAGx

*« Cellule d'appui à la gestion. Proposition de techniques de gestion des plantes invasives le long des cours d'eau en Région wallonne »*

#### OBJECTIFS

1. Etat des lieux des invasions
  2. Tests de gestion *in situ*
  3. Méthodologie d'inventaire standardisée
  4. Information, sensibilisation et appui
- + rédaction de fiches techniques et guide de gestion



- Recherche de techniques de gestion pour des plantes bien implantées le long des cours d'eau

**A 3**

Impact élevé  
largement répandue



**La berce du Caucase**  
- *Heracleum*  
*mantegazzianum* -

Conférence de presse 19 mai 09

Persconferentie 19 mei 09



INTERNATIONAL DAY FOR  
BIOLOGICAL DIVERSITY

22 MAY 2009

INVASIVE ALIEN SPECIES

A 3



La renouée du Japon  
- *Fallopia japonica* -

A 3



La balsamine de  
l'Himalaya  
- *Impatiens glandulifera* -



Service public de Wallonie

Conférence de presse 19 mai 09

Persconferentie 19 mei 09



- Tests de différentes techniques de gestion dans plus de 30 sites
  - manuelle : arrachage
  - mécanique : gyrobroyage, fauche
  - chimique : pulvérisation, badigeonnage, injection
- Importance du partenariat avec des acteurs locaux : contrats de rivière, Parcs naturels, Département de la Nature et des Forêts, Direction des cours d'eau,...



Service public de Wallonie

Conférence de presse 19 mai 09

Persconferentie 19 mei 09



Spirées



Erable jaspé de gris



Cotoneaster horizontal

Nouveaux tests pour des espèces en début d'invasion

Info : <http://www.fsagx.ac.be/ec/gestioninvasives/pages/accueil.htm>

Conférence de presse 19 mai 09

Persconferentie 19 mei 09



Communauté française de Belgique



Laboratoire d'écologie  
FLSAG

Guide de reconnaissance des principales  
plantes invasives des cours d'eau et plans  
d'eau en Région wallonne

Ministère de la Région wallonne



DGRI  
Direction de l'eau  
Direction des Cours  
d'eau navigables



[Brochure consultable sur :](http://www.fsagx.ac.be/ec/gestioninvasives/pages/accueil.htm)  
<http://www.fsagx.ac.be/ec/gestioninvasives/pages/accueil.htm>

Conférence de presse 19 mai 09

Persconferentie 19 mei 09



Communauté française de Belgique



**Les trois principales plantes exotiques envahissantes le long des berges des cours d'eau et plans d'eau en Région wallonne : description et conseils de gestion**



[Brochure consultable sur :  
http://www.fsagx.ac.be/ec/gestioninvasives/pages/accueil.htm](http://www.fsagx.ac.be/ec/gestioninvasives/pages/accueil.htm)

## 2) Opération pilote de gestion dans la vallée de l'Ourthe

- Mise en œuvre en situation réelle de la gestion de la balsamine de l'Himalaya et de la Berce du Caucase dans un bassin versant



Conférence de presse 19 mai 09

Persconferentie 19 mei 09



- Contexte : LIFE Loure et Contrat de rivière Ourthe: coordination
- Nombreux partenaires locaux : communes, GAL, Division de l'Eau, DNF : 73 personnes impliquées



Service public de Wallonie

- Résultats

- 2 campagnes de gestion, 3<sup>ème</sup> en préparation
- environ 150 km gérés  
(117.000 € hors coordination (2-3 mois ETP) et hors matériel)
- Coût / km : berce 256 € / km et balsamine 709 € /km
- Efficace en cas de passages répétés
- Gestion amont - aval
- Permet de quantifier les efforts nécessaires et de définir des priorités



### 3) Clause relative aux espèces exotiques envahissantes dans les marchés publics

- Adoption par le GW d'une circulaire portant sur l'insertion d'une clause interdisant d'introduction intentionnelle des espèces exotiques envahissantes de la liste noire et de la liste d'alerte dans les marchés publics gérés par la Région wallonne
- Les autres pouvoirs adjudicateurs publics sont invités à faire de même



## 4) Fiche action pour la précision et le suivi des mesures à mettre en place

- Plan opérationnel de la DGARNE :  
Fiche action portant sur la limitation des espèces exotiques envahissantes
- La fiche prévoit des actions portant sur
  - la prévention
  - les mesures de gestion
  - l'adaptation du cadre légal (introduction, accès aux propriétés privées...)
  - la communication



## 5) Préparation d'un projet de sensibilisation du monde horticole

1. Financement par la RW d'une mission de 6 mois pour la préparation d'un projet LIFE + visant à sensibiliser le secteur horticole au retrait de la vente des espèces les plus problématiques
  - Dépôt d'un projet à l'échelle nationale impliquant les différentes régions et le Ministère fédéral
  - En cas d'acceptation, la Commission européenne financera 50 % du coût du projet
2. Projet pilote de gestion proposé au financement Interreg



## Conclusions

- La limitation des espèces exotiques envahissantes est complexe sur le plan technique et sur le plan de la multiplicité des partenaires à impliquer
- La Région wallonne met progressivement en place les outils nécessaires à la prise en charge du problème : soutien à recherche, opération pilote de gestion, sensibilisation, concertation, cadre légal,...
- La limitation du problème nécessitera une implication réelle des différents partenaires locaux basée sur une sensibilisation à cette problématique